

Une des missions des Maisons des Adolescents est de constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.

Ce temps de formation de deux journées en collaboration avec l'IREPS et les Maisons des adolescents de Basse-Normandie aborde le repérage du mal-être adolescent en lien avec des situations de harcèlement et propose une découverte des compétences psychosociales comme facteurs de protection des situations de harcèlement.

Dans le cadre du Pôle Régional de Compétences en éducation et promotion de la santé de Basse-Normandie, l'Agence Régionale de Santé a priorisé pour 2015 - 2018 un projet sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales chez les adolescents. Cette mission est confiée aux trois Maisons des Adolescents de Basse-Normandie qui travaillent sur ces questions en partenariat avec l'Instance Régionale d'Éducation et Promotion de la Santé.

**GRATUIT**

**MODALITÉS D'INSCRIPTION  
( pour 17 places disponibles par site)**

Par mail ou courrier exclusivement, directement à la MDA  
du territoire concerné.

NOM : .....

PRÉNOM : .....

MAIL PROFESSIONNEL : .....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : .....

FONCTION : .....

INSTITUTION : .....

**Indiquer le site choisi**

*L'engagement se prend pour les deux journées*

Alençon

Judi 9 et vendredi 10 novembre 2017

Argentan

Judi 8 et vendredi 9 février 2018

L'Aigle

Judi 7 et vendredi 8 décembre 2017

Flers

Judi 15 et vendredi 16 mars 2018

**ADRESSES et COORDONNÉES**



**Maison des Adolescents de l'Orne**

**ALENCON** : 10 rue du Moulin de LANCREL  
02 33 80 74 13 - [contact.alencon@mda61.fr](mailto:contact.alencon@mda61.fr)

**L'AIGLE** : 2 rue Marcel GUIET  
02 33 34 80 64 - [contact.laigle@mda61.fr](mailto:contact.laigle@mda61.fr)

**ARGENTAN** : Ruelle des Fossés de la Boucherie  
02 33 67 92 73 - [contact.argentan@mda61.fr](mailto:contact.argentan@mda61.fr)

**FLERS** : Espace Jules Verne - 2 rue Jules VERNE  
02 33 98 48 95 - [contact.flers@mda61.fr](mailto:contact.flers@mda61.fr)



**FORMATION**

2017 - 2018

3ème année

**PRÉVENTION DU  
HARCÈLEMENT À  
L'ADOLESCENCE**  
*DÉVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES*

**ALENÇON - L'AIGLE  
ARGENTAN - FLERS**

Judi 9 et vendredi 10 novembre 2017 / Alençon

Judi 7 et vendredi 8 décembre 2017 / L'Aigle

Judi 8 et vendredi 9 février 2018 / Argentan

Judi 15 et vendredi 16 mars 2018 / Flers

Les principaux partenaires de cette action



**Participation gratuite sur inscription**

## PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT À L'ADOLESCENCE

Une enquête, réalisée en 2009 par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, auprès de 3 400 collégiens français révèle que 8,4% de l'ensemble des collégiens déclarent être victime de harcèlement. 6,1% déclarent avoir été auteurs de harcèlement.

Se préoccuper de la question du harcèlement à l'adolescence est pour le Pôle de compétences et les Maisons des adolescents une priorité.

L'adolescence est une période qui n'est pas toujours facile à assumer : entre puberté, mutations physique et psychologique, appropriation de son nouveau corps, relations avec les autres, le jeune peut se trouver en situation de fragilité et de vulnérabilité. Il peut être enclin à subir ou à faire subir ce genre de violence.

Il nous revient, en tant que professionnels, de nous en préoccuper et d'observer une certaine vigilance.

Il est indispensable de déceler le plus tôt possible les situations de harcèlement et si possible les éviter.

En amont, la promotion de la santé et l'éducation pour la santé sont des leviers pour améliorer la connaissance de soi, l'estime de soi et l'interaction entre soi et les autres. Ces préceptes, mis en application par le biais des compétences psychosociales, sont vecteurs d'un climat social plus favorable dans un groupe et d'un « vivre ensemble » plus apaisé dans les contextes de vie des jeunes (Education Nationale, accueil de loisirs, etc.)

Nous proposons une formation sur 12 sites bas-normands, qui vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents ainsi qu'à ses conséquences notamment sur la santé.

Cette formation délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs. Elle prévoit également d'aborder le développement des compétences psychosociales comme un levier pour améliorer les relations entre jeunes et entre jeunes et adultes pour prévenir les situations de harcèlement.

Cette formation, d'une durée de 2 jours, apportera des repères théoriques ponctués d'illustrations de cas cliniques et d'exemples d'actions concrètes de terrain.

### le matin

- 9h : Accueil.
- 9h15 : Introduction et présentation / *Coordinateur réseau - Ado 61*
- 9h30 : Développement et enjeu à l'adolescence. Signes du mal-être.  
*INTERVENANT : psychiatre; psychologue; infirmier ou éducateur spécialisé / Ado 61*
- 10h15 : Définition, caractéristiques et dynamique du harcèlement. Conséquences psychopathologiques pour les harcelés et harceleurs.  
*INTERVENANT : médecin psychiatre*
- 11h30 : Retour d'expériences.  
*INTERVENANT : psychologue; infirmier ou éducateur spécialisé / Ado 61*
- 12h15 : Fin de la matinée.

### l'après-midi

- 13h45 : La question du harcèlement et des réseaux sociaux.  
*Romain DUBREUIL / Directeur du BIJ*
- 14h45 : La famille dans les situations de harcèlement.  
*Pascale BOUVIER PIRET - Assistante sociale - Thérapeute de familles  
Centre de thérapie familiale au CPO et en libéral.*
- 16h : Cadre juridique du harcèlement.  
*Aurore SEGAUT / Juriste du CIDFF et (ou) Professionnels de la PJJ*
- 16h30 : Fin de la journée.



### le matin / *Cécile LEBERT / ANPAA*

- 9h : Accueil.
- 9h15 : Compétences psychosociales, santé et harcèlement.  
Animer des séances collectives sur les CPS:  
- techniques d'animation;  
- outils d'intervention (travaux de groupe).
- 12h15 : Fin de la matinée.

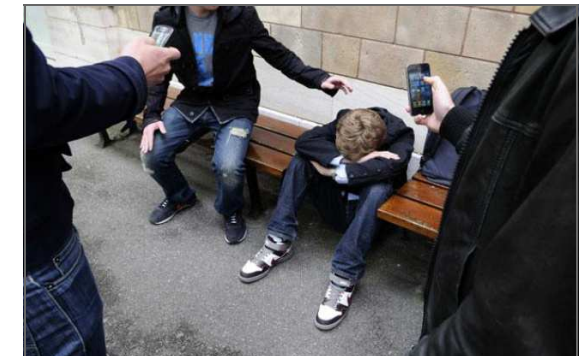
### l'après-midi / *Cécile LEBERT / ANPAA*

- 13h45 : Les compétences de l'animateur "compétences psychosociales" (travaux de groupe).  
Les critères de qualité d'une action visant le développement des compétences psychosociales.  
Présentation des ressources pédagogiques.
- 16h : Évaluation.
- 16h30 : Fin de la journée.

## Jour 1

## MODALITÉS D'ORGANISATION

- Groupe comprenant un maximum de 17 professionnels, issus d'institutions et de structures diverses.
- Ouvert à tous professionnels s'engageant à participer aux deux journées.
- Lieu : une des 4 Maisons des adolescents de L'Orne
- Le groupe sera constitué (au choix) en respectant d'une part l'ordre d'arrivée des inscriptions, mais aussi une mixité de professionnels.



## Jour 2

### Coordination départementale

Ado 61 - 10 rue du Moulin de Lancrel  
61000 ALENCON  
06.79.17.64.00  
coordinateur.reseau@mda61.fr